



# Le Diois, “Laboratoire d’un développement économique équilibré aux sources de la Drôme”

Communauté des Communes du Diois

**Le Diois en quelques chiffres** : 11 482 habitants, sur 1 200km<sup>2</sup> de territoire de montagne (de 240 à 2 456m d’altitude). 52 communes, 1 communauté des communes, aux Sources de la Drôme.

**Le Diois en quelques mots** : « des paysages diversifiés et des sites naturels remarquables », « un climat », « la Clairette, la viticulture », « un territoire vivant et attractif », « un patrimoine historique et archéologique », « une naturalité », « une dynamique associative et culturelle », « un territoire pilote sur l’agriculture bio »...

**Le Diois en projets** : LEADER, Contrats de développement, CDDRA et PSADER 2012-2018, PPT et PAEC à venir...

## Constat : une richesse potentielle, mais mal redistribuée

L’étude IMPL menée en 2014 a permis d’analyser les moteurs du développement du Diois sur la base des revenus captés sur le territoire, en comparaison avec d’autres territoires de Rhône-Alpes.

### ■ Des habitants plus pauvres que dans d’autres territoires :

Précarité généralisée : Toutes les catégories socio-professionnelles ont un revenu inférieur à celles de la Drôme et de la Région ;

Taux de chômage important : **13% de chômage en 2011** (6,8% en Drôme et 5,7% en Rhône-Alpes) ;

Dysfonctionnement du marché du travail : **30% CDI en 2008, 19% en 2011** ;

Déséquilibre du modèle de développement ;

Peu de redistribution de la richesse captée dans l’économie locale ;

### ■ Mais un territoire attractif et riche...

Des **ressources naturelles** (2 sites classés, 4 sites inscrits, 10 sites Natura 2000, 7 types de paysages...) ;

Des **savoirs faire et un patrimoine riche** (productions emblématiques, patrimoine historique et archéologique, dynamique associative et culturelle...) ;

Des **ressources humaines** (haut niveau de qualification, compétence et polyvalence...) ;

Un **cadre de vie plébiscité** par les habitants et qui attire de nouvelles populations ;

Un **vivier de projets** qui émergent, des personnes qui se fédèrent pour répondre à un besoin donné ;

Un **potentiel de captation de richesses** élevé (volume total de revenus captés/population résidente) : 263 millions d’euros par an (supérieur à la moyenne des communautés de communes françaises) ;

### ■ Un modèle de développement déséquilibré et porteur de fragilité sociale :

#### \* Des flux de revenus captés mais mal redistribués ;

Actuellement, le territoire compte 1 189 emplois de proximité et pourrait potentiellement prétendre à **373 emplois supplémentaires**.

#### \* Un profil économique de type « publico-touristique » :

**Sur-représentation des revenus résidentiels, principalement des dépenses touristiques** dans l’ensemble des revenus captés par le territoire, ainsi que les revenus publics.

A contrario, **sous-représentation des revenus productifs exportateurs** (issus de la vente de biens et de services à l’extérieur du territoire), et les transferts sociaux demeurent localement sous-représentés.

% des revenus captés (2010)	Base exportatrice	Base publique	Base sociale	Base résidentielle			
				Pensions de retraites	Dépenses touristiques	Revenus capitaux/fonciers	Revenus d'ortoirs
<b>Diois</b>	7.8%	<b>6.2%</b>	11%	75%			
				20.3%	<b>50.5%</b>	1.7%	2.4%
<b>Moyenne CC françaises</b>	8.6%	3.9%	16.6%	71%			
				24.3%	13.0%	2.7%	31.0%

## ■ Le tourisme, revenu essentiel mais fragilisant :

Le territoire est attractif (**80 000 visiteurs/an, une population multipliée par 3 l'été**), grâce à des événements emblématiques (Transhumance, Drômoise...) et un potentiel pour les sports de pleine nature.

Mais **l'offre reste insuffisante** en termes de qualité et manque de structuration.

La saison est courte et l'économie liée génère donc des contrats précaires.

## ■ Des activités productives, liées au territoire, représentant des revenus potentiels

*Les activités productives, produisent des biens et service vendus à l'extérieur du territoire, ils peuvent être consommés sur place mais le volume produit ne peut être absorbé par le faible nombre d'habitants : « On ne peut pas boire toute la Clairette produite, soit 5-7 millions de bouteilles par an ! »*

### \* L'agriculture, principale activité productive avec 20% des emplois

**3 filières principales** : Elevage, Viticulture, Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales.

Des **acteurs économiques présents** : coopératives, entreprises de transformation, abattoir intercommunal...

Des **productions de qualité** à exporter : 30% des exploitations certifiées Bio, AOC (Clairette de Die)...

Mais un **recul important du nombre d'exploitations** : en 10 ans, le Diois a perdu 100 exploitations et 5000 brebis.

### \* La Forêt, qui couvre 70% du territoire

**Ressource importante mais trop peu exploitée** (70 000m3 de bois sorti par an) ;

D'une qualité médiocre, dans des conditions d'exploitations difficiles ;

Une **demande importante sur le bois énergie**.

### \* La Culture, richesse reconnue du territoire

250 associations dynamisent le secteur socio-culturel.

**160 structures et 250 personnes agissent dans des secteurs culturels variés** (spectacle vivant, cirque, théâtre, art plastique, musique, patrimoine...)

Des **équipements culturels reconnus à échelle régionale** : Cinéma municipal Art et Essai, Théâtre municipal labellisé « scène Rhône-Alpes », Musée de France, Médiathèque départementale

Et 60 lieux identifiés comme lieux potentiels d'exposition, de répétitions, etc.

Mais une **dispersion des acteurs et méconnaissance des réseaux**, dans un contexte de diminution des financements publics.

### \* D'autres secteurs à accompagner vers l'export

Par exemple, les artisans d'art qui sont nombreux sur le territoire (90 établissements) mais dont le secteur est encore jeune et fragile.

## ■ Des activités de proximité à développer en encourageant la consommation locale

*Les secteurs d'activités de l'économie de proximité sont tournés essentiellement vers la satisfaction des besoins des populations résidentes, leur développement dépend de la propension à consommer localement.*

### \* Un foisonnement de très petites entreprises : 675 établissements (regroupant l'artisanat, le commerce, la restauration) dont plus de 80 % n'ont pas de salariés.

### \* Un potentiel de consommation locale à encourager :

Le potentiel de consommation des Diois est de 62 millions d'€, soit 11 951€/an/ménage qui pourraient être dépensés localement.

Aujourd'hui, 28% des dépenses sont effectuées hors territoire (principalement hors alimentation).

## ■ Une offre de services à maintenir pour accueillir de nouvelles populations

Une offre de services plutôt satisfaisante, mais polarisée sur Die et sans cesse menacée ;

Un parc de logements de qualité insatisfaisante et marqué par la présence de 40% de résidences secondaires ;

## Analyse synthétique du territoire Diois

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Territoire attractif pour sa qualité de vie appréciée et reconnue = gain de population permanente et destination touristique.</li> <li>■ Territoire qui présente une richesse environnementale reconnue : des sites classés, une biodiversité préservée (Natura 2000, ZNIEFF, présence d'espèces emblématiques)</li> <li>■ Un territoire de projet et organisé : un CDDRA avec une charte du Pays Diois, sur le même périmètre que la Communauté des Communes. Un PAEC construit conjointement avec la candidature LEADER.</li> <li>■ Un territoire ouvert en lien avec les territoires voisins : les collectivités impliquées dans le GPRA Biovallée®, Parc Naturel Régional du Vercors...</li> <li>■ Un secteur agricole avec des produits de qualité (AOC Clairette, PPAM) qui occupe une place importante dans l'économie et les emplois.</li> <li>■ Ressource humaine importante, qualifiée, compétente et polyvalente.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Territoire rural éloigné géographiquement des centres urbains, ce qui pose des problèmes de mobilités et d'accès aux centres de décisions administratifs, aux services notamment de santé...</li> <li>■ Faible taux de natalité et vieillissement de la population.</li> <li>■ Une seule dynamique économique : le tourisme, dont les revenus sont mal redistribués et qui pose des problèmes de :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- cohésion sociale : revenu faible par habitant, précarité des emplois, problème de logement...,</li> <li>- maintien et d'accès aux services, notamment publics.</li> </ul> </li> <li>■ La Filière bois ressource importante mais pas de valeur ajoutée sur le territoire.</li> </ul>
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Le développement des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) sur le Diois est un réel vecteur de création de richesses locales en créant des activités en proximité mais qui s'adressent à l'extérieur du territoire.</li> <li>■ L'économie circulaire, et les circuits courts (y compris non alimentaire), une réelle opportunité pour créer des activités en proximité.</li> <li>■ La recherche de l'accroissement du taux régional d'autosuffisance alimentaire peut être une opportunité pour le Diois de développer ses activités productives notamment dans la filière agricole (ex : élevage) avec une commercialisation dans les zones urbaines les plus proches.</li> <li>■ Développement de la filière bois dont le potentiel reste largement sous exploité, est une opportunité de développement des activités productives.</li> <li>■ La mutualisation et la structuration de certains secteurs (Tourisme, Culture) sont des moyens de se développer et pourquoi pas d'exporter.</li> <li>■ La ressource humaine considérée comme un réel levier de développement pour créer des activités nouvelles en s'appuyant sur l'intelligence collective.</li> </ul>	<p>Si l'on ne fait rien...</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les emplois salariés et pérennes seront de plus en plus faible, des services disparaîtront, et le tourisme sera l'unique moyen de revenu ce qui entrainera une baisse du nombre d'arrivées de résidents permanents.</li> <li>■ Le territoire connaîtra un accroissement des inégalités, avec des zones en voie de désertification qui n'auront plus accès au minimum de service.</li> <li>■ Les entreprises connaîtront de plus en plus de difficultés dans la transmission de leur activité (commerces, artisanat...) due à des problèmes de rentabilité.</li> <li>■ Les exploitations agricoles se trouveront éloignées des lieux de transformation. Peu à peu le tissu économique ne sera plus interconnecté et par conséquent la population disparaîtra de certaines zones du diois.</li> </ul>

## Enjeux : rééquilibrer le modèle économique

- Accueillir de nouvelles populations pour augmenter le revenu ;
- Créer des emplois locaux et les pérenniser ;
- Mieux redistribuer les revenus captés par le tourisme, en direction des habitants (étalement de la saison touristique, construction de produits touristiques identitaires...);
- Maintenir des agriculteurs vivant de leur activité (transmission des exploitations, augmentation de la valeur ajoutée) ;
- Utiliser la ressource locale pour apporter du revenu local (agriculture, filière bois, culture...);
- Encourager le rayonnement des entreprises dioises grâce à l'action collective (structuration, mise en réseau, mutualisation) ;
- Encourager la consommation locale (circuits courts, économie circulaire...) et l'investissement local pour favoriser l'économie de proximité ;
- Maintenir et améliorer les services existants (commerce, artisanat, services publics, médical et para-médical...) et le logement locatif pour pouvoir accueillir de nouvelles populations ;

## Stratégie du programme LEADER Diois 5.0 : faire croître l'emploi local en favorisant les activités en proximité.

*Objectifs : capter les flux « entrant » et « circulant » sur le territoire en agissant sur les « ressorts » de l'économie locale, via la captation de revenus à l'extérieur du territoire, la propension des entreprises et des ménages à consommer localement, le développement du résidentiel en accueillant de nouveaux actifs et la rétention de la Valeur Ajoutée locale.*

### Axe 1 /Développer les activités productives ou mixtes « exportatrices » attachées au territoire qui ne se délocaliseront pas

Il s'agira de garder le plus possible les étapes de transformation et de commercialisation des produits et services, pour augmenter la valeur ajoutée sur le Diois en travaillant les différentes filières et secteurs ressources (agriculture, filière bois, bâtiment, culture, services aux entreprises...), tout en préservant les ressources du territoire dans une démarche d'écoresponsabilité.

### Axe 2 /Orienter le tourisme vers des retombées locales

Il s'agira d'accompagner le développement de l'activité touristique qui est le principal moteur de l'économie locale, afin que ses activités génèrent plus de retombées locales : emplois, investissement local, meilleure complémentarité avec les autres secteurs...

### Axe 3 /Encourager la propension à consommer localement pour favoriser l'économie de proximité

Il s'agira d'encourager les habitants mais aussi les entreprises, les touristes, les résidents secondaires à consommer localement pour favoriser plus encore le dynamisme de l'économie de proximité.

Il s'agira aussi de favoriser l'investissement local afin d'améliorer la part d'investissement de l'argent captée sur le territoire.

**Notre mode d'action portera, d'une manière transversale aux trois axes stratégiques,** sur l'émergence de nouvelles activités, l'encouragement de l'entrepreneuriat, l'adaptation des activités existantes, le soutien à l'emploi local, le développement de l'investissement et de la consommation local.

Au-delà de notre mode d'action, **innover et expérimenter** de nouvelles méthodes, donner un véritable **rôle d'acteurs aux jeunes du Diois** sont nos priorités pour le territoire afin qu'il puisse trouver un nouveau modèle de développement plus équilibré.